

CFPL 2022

Centre de formation professionnelle du Lauragais

Catalogue formations 2022

Version du 07/09/2022



Centre de Formation Professionnel du Lauragais - CFPL

Association d'Education Populaire de La Landelle

81700 PALLEVILLE – Tel 05 63 82 10 06 – Fax 05 63 82 08 20 - cfpl@lalandelle.org

Déclaration d'existence : 73.81.00332.81 – Référence Datadock n° 0043773



Enfant/Famille . Formation . Insertion

AEP de La Landelle

81700 Palleville – SIREN 338 370 323 -

www.lalandelle.org



Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été
délivrée au titre de la
catégorie d'action suivante :
actions de formation
actions de VAE



Centre de Formation Professionnel du Lauragais - CFPL
Association d'Éducation Populaire de La Landelle
81700 PALLEVILLE – Tel 05 63 82 10 06 – Fax 05 63 82 08 20 -
cfpl@lalandelle.org - Déclaration d'existence : 73.81.00332.81

CFPL : Centre de Formation Professionnelle du Lauragais

Le CFPL fait partie intégrante de l'Association d'Éducation Populaire la Landelle. Créé en 1994, il s'inscrit dans une dynamique territoriale, orientée par les valeurs du secteur médico-social.

Proximité

Le CFPL est un centre de formation de proximité, il s'appuie sur les besoins du territoire afin de mettre à disposition une offre de formation adaptée aux personnes et aux entreprises dans un secteur où il y a peu de prestataires.

Environnement

Le CFPL est situé dans des bâtiments historiques, au cœur d'un parc arboré, il propose un cadre agréable et propice à la formation. Un service restauration est accessible sur place.

Ecosystème du travail social

L'association d'éducation populaire la Landelle est riche de plus de 50 ans d'expérience dans la protection de l'enfance. Le CFPL est donc porteur des valeurs du travail social et d'un réseau de partenaires de ce secteur. L'agrément ESUS (Entreprise solidaire d'utilité sociale) témoigne de notre implication dans l'économie sociale et solidaire.

Une action de qualité à dimension humaine

L'équipe des formateurs, composée de vacataires qualifiés, s'implique dans une pédagogie active et participative, et un suivi personnalisé de chaque stagiaire. Depuis janvier 2021, le CFPL est certifié Qualiopi au titre des actions de formation, des actions de formations par apprentissage, et de la VAE

Contenu de ce catalogue de formation

Ce catalogue présente notre offre de formation actuelle. Chaque formation y est décrite en une page, avec les principaux renseignements.

Si vous souhaitez plus de détail sur le contenu d'une formation, vous pouvez vous reporter aux programmes de formation disponibles sur notre site internet, page formation (à côté de la description de chaque formation).



Si vous souhaitez en savoir davantage sur l'accès au centre de formation, le règlement intérieur, les conditions générales de vente, vous pouvez vous reporter au livret d'accueil du stagiaire, disponible sur notre site internet, page formation.

<https://www.lalandelle.org/cfpl/>
accès possible avec ce QR-code ►



AEP de La Landelle

81700 Palleville – SIREN 338 370 323 –

www.lalandelle.org

Enfance/Famille . Formation . Insertion



N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'information.

Accueil : Marie-Pierre BILLAUD 05 63 82 10 06
Ram ALIBAY 06 29 61 67 29
cfpl@lalandelle.org

Directeur : Pascal BLANCHON 05 63 82 10 06

Référent handicap : Ram ALIBAY 06 29 61 67 29
Ram.alibay@lalandelle.org

Informations générales

Lieu

Sauf mentions contraires, les formations ont lieu sur le site de l'AEP la Landelle, 81700 Palleville. En cas de difficulté de transport, nous pouvons essayer de vous mettre en contact avec d'autres stagiaires, pour un covoiturage.

Horaires

Les horaires de formation sont 9h-12h et 13h-17h

Restauration

Pour déjeuner, vous pouvez utiliser la salle de restauration et le matériel mis à disposition : micro-ondes, réfrigérateur, couverts. Il est également possible de commander un repas au tarif de 12,00 €, merci de nous contacter au plus tard le mercredi de la semaine précédant l'entrée en formation.



Référent handicap

Nous sommes à votre écoute pour toutes questions relatives à l'accessibilité aux personnes porteuses d'un handicap. Merci de contacter notre référent handicap : ram.alibay@lalandelle.org 06 29 61 67 29

Vous pouvez également consulter notre livret d'accueil handicap, disponible sur notre site internet.

Délai d'accès en formation

Le délai d'accès est fixé par la publication de notre calendrier de formation. De nouvelles planifications viennent s'ajouter en cours d'année en fonction de demandes, c'est pourquoi les candidat-e-s sont invité-e-s à nous contacter même si les dates ne sont pas encore définies.

Les inscriptions sont généralement possibles jusqu'à 2 semaines avant le début de la formation, dans la limite des places disponibles. Ce délai peut être raccourci pour certaines formations. Si le nombre minimum de stagiaire n'est pas atteint, le CFPL se réserve la possibilité d'annuler ou reporter une session de formation. En cas d'annulation/report d'une session, nous prenons contact au minimum 10 jours avant la prestation et proposons une alternative.

Financement de la formation

Différentes sources de financement sont possibles : autofinancement, financement total ou partiel par CFP (lorsque cela est signalé) financement par l'employeur, financement par l'OPCO, financement par Pôle emploi. Il vous appartient d'effectuer les démarches nécessaires au financement de votre formation. Les prix sont dégressifs pour les inscriptions groupées de 3 personnes et plus.

Matériel pédagogique

La plupart des formations utilisent : ordinateur, vidéoprojecteur, paperboard, supports pédagogiques imprimés et/ou numérisés. Le matériel complémentaire est précisé sur les fiche de ce catalogue.

Vous n'avez pas de matériel à apporter, sauf si cela est précisé.



Formations sur mesure

Le CFPL est à l'écoute de vos besoins en formation, n'hésitez pas à nous contacter pour toutes demande, notamment dans le secteur social et médico-social, sécurité, maraîchage, savoirs de base, bureautique...

Lieux possibles des formations

Certaines formations sont disponibles uniquement en intra (dans votre structure), ou uniquement au CFPL.

Pour une formation en intra, le tarif à la session complète s'applique.

Pour une formation au CFPL, le tarif à la place s'applique.

| Formation | Lieu |
|---|----------------------------|
| Ecrits professionnels dans le secteur social | En intra uniquement |
| Hygiène alimentaire en restauration collective | En intra ou au CFPL |
| Prévention des risques liés à l'activité physique, industrie bureau et commerces (PRAP IBC) | En intra ou au CFPL |
| Habilitation électrique BS BE manœuvre | En intra ou au CFPL |
| Sauveteur secouriste du travail (SST) | En intra ou au CFPL |
| Equipier de première intervention | En intra uniquement |
| Fresque du climat | En intra ou au CFPL |

Accompagnement VAE

Pour toute information sur notre accompagnement VAE, vous pouvez consulter le support d'information CFPL VAE disponible sur notre site internet.

Comment s'inscrire ?

Plusieurs solutions :

- Nous envoyer une demande par mail : cfpl@lalandelle.org

- Nous téléphoner : 05 63 82 10 06 ou 06 29 61 67 29

- Remplir le formulaire de préinscription sur notre site internet : <https://www.lalandelle.org/cfpl/>



Sommaire

Formation secteur social

Ecrits professionnels dans le secteur social et médico-social 1

Formations prévention des risques

Hygiène alimentaire (HACCP) 2
Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP IBC). 3
Habilitation Electrique (BE-BS Manœuvre) 4

Formations Sécurité

Sauveteur Secouriste du Travail (SST) 5
Equipier de Première intervention (EPI) 6

Formation environnement

La fresque du climat 7

VAE

Accompagnement VAE 8



Ecrits professionnels dans le secteur social et médico-social

Etre capable de rédiger des écrits professionnels clairs, synthétique et structurés. Respecter les exigences propres aux différents types de documents professionnels. Maîtriser les spécificités de la langue écrite professionnelle

Public et prérequis

Tout public amené à rédiger des écrits professionnels dans le secteur social et médico-social, en particulier les éducateurs spécialisés. Savoir lire, écrire et parler le français

Objectifs pédagogiques

Améliorer ses capacités rédactionnelles : principes méthodologiques, présentation structuration

Respecter le cadre législatif et éthique : rôle des écrits professionnels

Identifier les différents types d'écrits et leurs spécificités



2 jours + 1 jour
(21h)



5 à 12 personnes



Dates à définir,



Formateur travail social



Session complète
3000 € TTC

Matériel spécifique : non

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques
Mises en situation
Travaux de groupe et travaux individuels
Partages d'expérience

Evaluation

Par QCM en fin de formation

Certification

Formation non certifiante. Attestation de suivi de la formation et de validation des compétences.

Hygiène alimentaire (HACCP)

Etre en mesure d'organiser et gérer les activités dans des conditions d'hygiène conformes aux attendus de la réglementation, tout en assurant la satisfaction du client.

Public et prérequis

Tout professionnel de la filière alimentaire

Savoir lire, écrire et parler le français

Objectifs pédagogiques

Comprendre le bien-fondé des contraintes réglementaires

- ▶ Identifier et répartir les responsabilités des opérateurs
- ▶ Connaître les obligations de résultat

Etre capable de faire le lien entre obligations et notions de microbiologie

- ▶ Notions de microbiologie : développement, contamination
- ▶ Mettre en place des moyens de maîtrise

Etre capable analyser les risques pour les maîtriser et prévenir du danger.

- ▶ Identifier les risques, les lister
- ▶ Prévenir les risques, déployer des actions préventives, correctives.

Matériel spécifique : non



2 jours (14h)



5 à 10 personnes



Dates à définir



Formateur.trice
Hygiène alimentaire



380 € TTC
Session complète :
nous consulter

Maintien et actualisation des compétences

La formation HACCP est obligatoire pour ouvrir un commerce de restauration, mais la fréquence de renouvellement de la formation n'est pas définie officiellement. Une session d'actualisation peut ainsi être proposée sur une durée plus courte.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques
Mises en situation
Travaux de groupe

Evaluation

Par QCM en fin
de formation

Certification

Attestation de suivi de la
formation et de validation
des compétences.

Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP IBC)

L'acteur PRAP IBC (industrie, BTP, commerce et activités de bureau) est en mesure d'agir pour la prévention des risques liés à l'activité physique sur son lieu de travail, pour lui-même et pour les autres.

Public et prérequis

Tout public. Savoir parler, lire, le français, et rédiger un écrit (*merci de nous prévenir à l'avance si vous éprouvez des difficultés de rédaction*)

Objectifs pédagogiques

- ▶ Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention, et ses principaux acteurs
- ▶ Comprendre les principaux risques physiques de son métier
- ▶ Connaître le fonctionnement et limites du corps humain, caractériser les atteintes à la santé
- ▶ Analyse des risques potentiels liés à l'activité physique sur le lieu de travail et amélioration de la situation de travail en conséquence.
- ▶ Communiquer et faire remonter l'information aux personnes concernées
- ▶ Assurer sa sécurité physique et économiser ses efforts



2 jours (14h)



5 à 10 personnes



Dates à définir



formateur PRAP



380 € TTC

Session complète :
sur devis

Matériel spécifique : caisses, et matériel correspondant au métier des stagiaires

Maintien et actualisation des compétences

Durant les 2 ans suivant la dernière formation PRAP IBC, il est possible d'effectuer un recyclage d'une durée de 7h. Sous certaines conditions, le PRAP IBC peut être complété par le module Aide à la mobilité pour constituer un PRAP 2S.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Mises en situation avec utilisation du matériel correspondant à la pratique professionnelle des stagiaires.

Evaluation

Observation et analyse d'une situation de travail à travers un écrit

Certification

Certificat national acteur PRAP IBC valable 2 ans, délivré par l'INRS.

Habilitation électrique BS et BE manœuvre

Etre en mesure d'effectuer des opérations d'ordre électrique élémentaires (BS) ou de manœuvrer des appareillages électriques en basse tension (BE manœuvre).

Public et prérequis

Toute personne exposée directement ou indirectement aux risques électriques. Cette formation est destinée aux non-électriciens



2 jours (14h)
Recyclage :
1,5 jour (10h30)



5 à 8 personnes



Dates à définir



formateur habilitation électrique



380 € TTC
Recyclage 290€ TTC
Session complète : sur devis

Objectifs pédagogiques

- ▶ Identifier les grandeurs électriques de base, les risques électriques, les situations d'intervention et les équipements de protection
- ▶ Communiquer sur les opérations électriques réalisées
- ▶ Identifier les matériels électriques et appliquer les mesures de sécurité et de prévention adaptées
- ▶ Réaliser une intervention élémentaire sur des circuits terminaux (maxi 400 V et 32 A courant alternatif) : remplacement à l'identique (fusible, lampe, prise, interrupteur), raccordement, réarmement
- ▶ Réaliser une manœuvre de matériel électrique pour réarmer un disjoncteur, relais thermique...
- ▶ mettre hors ou sous-tension un équipement, une installation.

Matériel spécifique : Divers matériels électriques

Maintien et actualisation des compétences

Un recyclage est conseillé tous les 3 ans. Cette préconisation peut être réduite à 2 ans dans le cas d'une pratique occasionnelle ou exceptionnelle.

Méthodes pédagogiques

Diaporamas, vidéos, échanges et partages d'expérience. Alternance de théorie et pratique. Exercices et études de cas.

Evaluation et certification

QCM. Cette formation est non-certifiante, c'est une reconnaissance par l'employeur. À l'issue de la formation, le formateur rédige un « avis après formation » et le remet à l'employeur et à l'apprenant. L'employeur prend en compte cet avis avant d'habiliter le travailleur de son établissement.

Sauveteur secouriste du travail (SST)

Le SST est un salarié de l'entreprise, il est en mesure de porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise, et d'être acteur de la prévention dans l'entreprise

Public et prérequis

Tout public

Savoir lire, écrire, parler le français.



2 jours (14h)
Recyclage :
1 journée (7h)



6 à 10 personnes



Dates à définir



formateur SST



SST 230€ TTC /
SST MAC 150 €TTC
Sessions complète :
sur devis



Financement CPF possible

Objectifs pédagogiques

- ▶ Situer le rôle du SST dans l'organisation des secours, le domaine d'intervention, le cadre juridique
- ▶ Mettre en œuvre les mesures de protection, Identifier les dangers persistants, les supprimer ou les isoler
- ▶ Examiner la victime
- ▶ Garantir une alerte adaptée
- ▶ Secourir la victime de manière appropriée
- ▶ Situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- ▶ Caractériser et repérer les risques professionnels, participer à des actions de prévention des risques professionnels

Matériel spécifique : mannequins RCP (adulte, enfant, nourrisson), divers matériels de simulation

Maintien et actualisation des compétences (SST MAC)

Un recyclage (SST MAC) est obligatoire dans les 24 mois, pour conserver le certificat SST. La session de SST MAC dure 7h.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques.
Mises en situation par des accidents simulés.

Evaluation

Questions à l'oral, évaluation de la participation à la phase pratique.

Certification

Certificat SST remis par l'INRS, valable 24 mois

Equipier.e de première intervention incendie (EPI)

L'équipier.e de première intervention est capable d'agir calmement en cas de départ d'incendie sur son lieu de travail, et d'utiliser les moyens de première intervention afin d'assurer sa sécurité et celle de ses collègues.

Public et prérequis

Tout public
Savoir parler le français.

Objectifs pédagogiques

- ▶ Intervenir efficacement sur un départ de feu
- ▶ Alerter les services de secours adéquats
- ▶ Choisir et utiliser judicieusement un moyen de lutte adapté pour procéder à l'extinction en toute sécurité
- ▶ Déclencher l'alarme incendie
- ▶ Connaître les consignes de sécurité et d'urgence inhérentes à l'établissement
- ▶ Maîtriser les procédures d'évacuation en intégrant les missions et rôles des guides file, serres files et du responsable d'évacuation
- ▶ Devenir un acteur de la prévention incendie dans son établissement



½ journée (3h30)



4 à 10 personnes



Dates à définir



formateur sécurité incendie



session complète :
700€ TTC

Maintien et actualisation des compétences

Il est conseillé de renouveler cette formation une fois par an.

Méthodes pédagogiques

partie théorique (théorie du feu, conduite à tenir face au feu, prévention des incendies) et partie pratique (visite commentée de l'établissement, maniement des extincteurs).

Evaluation

Questions à l'oral, évaluation de la participation à la phase pratique.

Certification

Formation non certifiante

La fresque du climat

La Fresque du Climat est un outil développé par Cédric Ringenbach permettant aux individus et organisations de se s'approprier le défi du changement climatique. C'est un atelier de sensibilisation ludique et collaboratif.

Public et prérequis

Tout public
Savoir parler le français.

Objectifs pédagogiques

- ▶ Différencier les principales causes du changement climatique
- ▶ Identifier les principales interactions entre ces causes
- ▶ Définir des pistes d'actions individuelles et/ou collectives



½ journée (3h30)



4 à 16 personnes



Dates à définir



Animateur fresque
du climat



session complète :
800€ TTC (4 à 16 personnes)

Evolution des compétences

Toute personne qui a participé à une fresque du climat peut devenir ensuite animateur en suivant la formation proposée par l'association « La fresque du climat »

Méthodes pédagogiques

Pédagogie collaborative basée sur l'intelligence collective. Alternance de phase de réflexion, phase créative, phases de partage.

Evaluation

Régulation par l'animateur pendant la mise en place de la fresque.

Certification

Formation non certifiante

Accompagnement VAE

La VAE (validation des acquis de l'expérience) est une démarche qui permet de valider votre expérience professionnelle ou bénévole par un diplôme ou une certification.

Cette démarche peut être effectuée seul.e, mais un accompagnement est fortement recommandé pour réussir.

Le CFPL vous propose un accompagnement adapté à vos besoins.



L'accompagnement par le CFPL peut durer entre 12h et 30h.

Un temps personnel important est nécessaire pour rédiger le dossier de validation.

L'ensemble de la démarche VAE s'étale sur 6 mois à 1 an environ.



Accompagnement individuel et collectif

En présentiel.



Accompagnement à la recherche de qualification/diplôme (3h) : 150€

Accompagnement à la demande de recevabilité (3h) : 150€

Accompagnement au dossier de validation et préparation au jury :

Formule complète (24h) : 1600 €

Formule allégée (12h) : 850 €

Accompagnement post-jury (3h) : 200€



Financements possible : auto-financement, CPF, employeur, Pôle emploi



Par session de 2 ou 3h, du lundi au vendredi de 9h à 17h

Nous vous invitons à consulter la brochure « accompagnement VAE avec le CFPL » disponible sur notre site internet. Elle contient tous les détails relatifs à cette prestation.